

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ACHATS POUR 2019

SOMMAIRE

Sommaire	1
Composition et fréquence de réunion de la commission	2
Marchés de travaux.....	3
Ouverture des plis	3
Adjudications	3

La Commission d'Appel d'offres

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) intervient pour les marchés de fournitures, services et travaux dont le montant prévisionnel atteint les seuils communautaires.

Les pouvoirs de la CAO sont les suivants :

- Ouvrir en exclusivité les enveloppes contenant les propositions financières des candidats
- Eliminer les candidatures qui ne peuvent être admises (appel d'offres ouvert)
- Etablir la liste des candidats admis à présenter une offre (appel d'offre restreint)
- Rejeter les offres non conformes car irrégulières, inacceptables ou inappropriées
- Faire le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
- Déclarer l'appel d'offres infructueux lorsqu'il n'a été proposé que des offres non conformes.

La Commission d'appel d'offres, dont les membres sont désignés par le Conseil de surveillance, se compose de :

- 6 membres de droit et de 6 suppléants,
- de membres à titre consultatif : D.D.T.M., D.D.P.P.
- de membres invités : maire, architecte.

La Commission d'Achat

La Commission d'achat est consultée pour avis sur les marchés de fournitures, services dont le montant prévisionnel est supérieur à 150 000 Euros HT et inférieur aux seuils communautaires.

Les pouvoirs de la Commission des achats sont les suivants :

- Ouvrir en exclusivité les enveloppes contenant les propositions financières des candidats
- Examiner et rendre un avis sur la liste des candidatures :
 - candidatures qui ne peuvent être admises
 - candidats admis à présenter une offre (procédure restreinte)
- Examiner et rendre un avis concernant les offres reçues sur :
 - Le rejet les offres non conformes car irrégulières, inacceptables ou inappropriées
 - Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

La Commission d'achat est une émanation de la Commission d'Appel d'offres et se compose de 6 membres de droit et de 6 suppléants.

COMPOSITION ET FREQUENCE DE REUNION DE LA COMMISSION

Composition de la Commission au 20 décembre 2018
(délibération du Conseil de surveillance du 13 septembre 2018)

Titulaires :

- Christian Parent, Président,
- Gérard Roches, Vice-président,
- Marc Paul de Lamarlière,
- Christophe Degrutere,
- Jacques Beauvillain,
- Stéphane Maillet

Suppléants :

- Dominique Aerts,
- Bernard Dubois,
- Michaël Blanc,
- Stéphane Boulay
- Sylvain Pécron
- Philippe Delahousse

Composition de la Commission au 27/06/2019

Titulaires :

- Christian Parent, Président,
- Gérard Roches, Vice-président,
- Yves Marchadour, SORIMO,
- Christophe Degrutere,
- Jacques Beauvillain,
- Stéphane Maillet

Suppléants :

- Dominique Aerts,
- Bernard Dubois,
- Michaël Blanc,
- Stéphane Boulay
- Sylvain Pécron
- Philippe Delahousse

Composition de la Commission au 01/09/2019

Titulaires :

- Christian Parent, Président,
- Gérard Roches, Vice-président,
- Yves Marchadour, SORIMO,
- Christophe Degrutere,
- Jacques Beauvillain,
- Stéphane Maillet

Suppléants :

- Dominique Aerts,
- Bernard Dubois,
- Stéphane Boulay
- Sylvain Pécron
- Philippe Delahousse

Composition de la Commission au 12/12/2019

Titulaires :

- Christian Parent, Président,
- Gérard Roches, Vice-président,
- Yves Marchadour, SORIMO,
- Christophe Degrutere,
- Jacques Beauvillain,
- Stéphane Maillet

Suppléants :

- Dominique Aerts,
- Bernard Dubois,
- Stéphane Boulay
- Sylvain Pécron
- Philippe Delahousse
- Cédric Payelle

HLI

Rapport de la commission des achats 2019

La Commission des achats s'est réunie une seule fois au cours de l'année 2019, le 31 janvier 2019.

MARCHES DE TRAVAUX

OUVERTURE DES PLIS

La Commission des achats et des appels d'offres n'a pas procédé à l'ouverture de plis pour 2019

ADJUDICATIONS

La Commission des achats a prononcé l'adjudication du lot gros œuvre pour l'opération de construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à St Valéry sur Somme, Allée des Salicornes à l'entreprise Chrétien Bâtiment pour un montant de 649679€ HT en lieu et place de la société HOMEGA suite à la liquidation judiciaire de cette dernière.